



## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L 6353-2 et R 6353-1 du code du travail)

### Entre le stagiaire :

Nom et Prénom  
Adresse Professionnelle :  
CP et Ville :  
Profession :  
N° SIRET :

Et **SAS Running Education « La Clinique du Coureur-France »** ; code NAF 8559A ; Déclaration d'activité enregistrée sous le n°75790119979 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine ; N° SIREN 830 256 707

En exécution de la présente convention, **SAS Running Education** s'engage à organiser l'action de formation ci-dessous et d'en assurer l'organisation :

**Intitulé : Cours 1.8 nutrition et micro-nutrition sportives pour les sports d'endurance**

L'effectif maximal sera de 30 participants.

**Dates de la formation :** du / /2018 au / /2018

**Lieu de formation :**

**Durée de la formation :** 7 heures de 8h30 à 16h30 (avec une pause déjeuner d'1h)

**Intervenants :** Anthony Berthou

**Convention :** Cette formation est un cours théorique d'une journée qui vous permettra notamment d'intégrer la nutrition sportive et la micro-nutrition dans votre pratique tant au niveau de la gestion de la performance que pour assurer la santé des sportifs de tout niveau, en période d'entraînement et de compétition. Les aspects de prévention et d'accompagnement des principaux troubles fonctionnels rencontrés chez le sportif d'endurance seront également abordés. Vous acquerez de plus des notions au niveau de la conception de protocoles alimentaires et micro-nutritionnels spécifiques aux principales disciplines de sports d'endurance, en plus d'être en mesure d'adapter ces programmes en fonction des périodes d'entraînements et de compétitions. Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivrée à l'issue du cours. Le coût de la formation est fixé en 2018 à 290€. Cette somme comprend les pauses café mais ne couvre pas les repas. Ce montant devra être réglé par chèque à l'ordre de SAS Running Education ou virement bancaire ou carte bancaire. Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

**Conditions d'annulation :** Annulation à plus de 1 mois de la formation donnera lieu à **une résiliation du contrat avec pénalité de 10% pour les frais de gestion soit 29€**. Les annulations intervenant après ce délai donneront lieu à **une pénalité s'élevant à 100% du prix du stage**. Un abandon en cours de stage ne donne pas lieu à un remboursement.

**Condition en cas de changement de lieu et/ou de date :** Un changement de cours à plus de 15 jours de la formation donnera lieu à **une résiliation du contrat avec pénalité de 10% pour les frais de gestion soit 29€**. La nouvelle inscription devra se faire via notre site internet. Un changement de cours à moins de 15 jours de la formation donnera lieu à une résiliation du contrat sans remboursement possible. La nouvelle inscription devra se faire via notre site internet.

Fait en 2 exemplaires signés et datés (Le premier est à renvoyer à la SAS Running Education, accompagné de votre paiement, le second est à conserver).

À  
Florence MORISSEAU  
Flavio BONNET,  
Directeurs SAS Running Education

le / /

Signature du stagiaire, précédée de  
la mention « lu et approuvée »